



CRONOS : Horaires en équipe → 5ème réunion

L'Entente **FO**, **CFTC** et **CFE-CGC** a été entendue sur ses revendications !
La proposition d'horaires ci-dessous déclinée lors de cette réunion y répond :

Horaires en équipe 35h00 / semaine - hors COVID - APLD :

Matin (horaires théoriques)	Lundi au jeudi	5h	13h	40 min de pause dont 33 min payées
	Vendredi	6H	12h	20 min de pause payées + 13 min payées en fin de vacation sans restauration
Après-midi (horaires théoriques)	Lundi au jeudi	13h	21h	40 min de pause dont 33 min payées
	Vendredi	12h	18h	20 min de pause payées + 13 min payées en fin de vacation sans restauration

Possibilité d'utilisation d'une plage de souplesse collective à la main du manager

Revendications de l'entente **FO**, **CFTC** et **CFE-CGC** prises en compte:

- Les salariés doivent connaître leurs futurs horaires avant de partir en congés d'été
- Un horaire conforme aux besoins des salariés et du business
- Une embauche aux alentours de 5h00 et une débauche aux alentours de 21h00
- Un vendredi écourté aussi bien en quart du matin qu'en quart d'après-midi
- Sortie le vendredi aux alentours de 18h00 en quart d'après-midi.
- Pauses repas de 40 mn (dont 33 minutes payées) ainsi que la suppression du badgeage qui encadre ces pauses repas.
- Diminution, voire suppression de la plage de recouvrement qui permet le lien social entre les 2 équipes.

L'entente a également revendiqué en séance une évolution du modèle actuel des journées de 6h00 à savoir, les pauses payées en début ou fin de quart et la diminution de la période de recouvrement de 2h00. D'où la proposition suivante :

Horaires en équipe 30h00 / semaine avec 1h00 d'APLD / jour

Matin (horaires théoriques)	Lundi au vendredi	6h	12h	20 minutes de pause physiologique en milieu de vacation. 33 min de pause payées en fin de quart
Après-midi (horaires théoriques)	Lundi au vendredi	13H	19h	20 minutes de pause physiologique en milieu de vacation. 33 min de pause payées en début de quart

Possibilité d'utilisation d'une plage de souplesse collective à la main du manager

L'entente **FO**, **CFTC** et **CFE-CGC** se félicite de ces avancées. D'autres horaires restent à améliorer, ceux de la journée normale...